



SERVICE SÉCURITÉ GESTION ET ENTRETIEN

Blois, le 16 JAN. 2017

RG/NB - Affaire suivie par Romain GRIVEAU (1)
02.45.50.55.30

50

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER
à

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires
8 Place Saint-Martin
BP 20324
41105 VENDÔME
A l'attention de Madame ABDELLI

OBJET : Commune de Savigny-sur-Braye
Demande d'avis pour un Permis de Construire - PC n° 041 238 16 D0009
Création d'une centrale photovoltaïque au sol

Par courrier du 14 décembre 2016, vous me transmettez, pour avis, le Permis de Construire n° 041 238 16 D0009 relatif au projet cité en objet.

Après examen du dossier, j'émet un avis favorable sur ce projet.

Afin de garantir le bon écoulement des eaux, le fossé existant devra être busé au niveau du nouvel accès (avec la mise en place de têtes de sécurité).

Par ailleurs, je vous rappelle que dans la mesure où ces travaux concerneront l'emprise de la route départementale, une permission de voirie devra être délivrée par le Département préalablement au début des travaux. De plus, si le pétitionnaire souhaite implanter une clôture, il conviendra que ce dernier fasse une demande d'arrêté d'alignement avant l'exécution des travaux.

Dès lors, il conviendra que le pétitionnaire se rapproche de la Division Routes Nord (Monsieur DRZEMALA, tél : 02-54-67-19-40).

Les services sont à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire que vous pourriez juger utile.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Le Directeur des routes,

Christian VIROULAUD